

CERTIFICATION

« FORMATEUR ANIMATEUR »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES D'ÉVALUATION

Modalités d'accès à la certification

Peuvent prétendre à la certification :

- Candidats en parcours de formation continue
- Candidats à la certification par la voie de la VAE
- Candidats en contrat de professionnalisation
- Candidats par capitalisation de de Bloc(s) de Compétences

Références de la certification

Fiche(S) ROME de rattachement

- K2111 - Formation professionnelle

Liens avec les nomenclatures

- Niveau 4
- Code PCS : W1Z80 Formateur
- Code NSF : 333t Education et transfert de connaissances.
- Convention(s) : Convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988

Emplois réels correspondants

Animateur de formation, Formateur présentiel et/ou distanciel, Formateur d'adultes, formateur indépendant.

Finalité globale de l'emploi type

Dans le cadre réglementé de la formation professionnelle, le titulaire de l'emploi type réalise une action de formation auprès d'un public, afin de favoriser l'acquisition et le développement des compétences, permettant l'employabilité des personnes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°1 : PREPARER ET ANIMER UNE ACTION DE FORMATION EN PRESENTIEL			
A1.1. Préparation de l'animation de l'action de formation <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance et assimilation du programme et des référentiels de la formation - Identification des objectifs pédagogiques et de la progression pédagogique de la formation à travers les outils mis à disposition. - Elaboration de la séquence de formation à partir d'un scénario pédagogique à l'aide si nécessaire d'un référent Handicap - Actualisation des contenus de formation, des exercices et des évaluations en cours de formation à partir de la veille réalisée. - Contrôle et installation du matériel pédagogique en fonction du volume d'apprenants et des activités prévues (tableaux, feutres, vidéoprojecteur, fournitures de formation etc.) 	C1.1.1 : Appréhender le scénario pédagogique à partir des objectifs d'apprentissage et des référentiels de la formation préalablement transmis par son commanditaire et/ou son hiérarchique afin de définir la progression pédagogique la plus adaptée.	L'évaluation de ce bloc est basée sur l'étude d'une situation observable reproduisant au plus près le contexte réel de travail du formateur animateur. A partir d'un scénario pédagogique et d'un thème qu'il aura choisi, le candidat prépare et organise une séance de formation et une évaluation. Production attendue : Mise en situation professionnelle d'une animation d'une action de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs d'apprentissage sont identifiés en lien avec les référentiels de formation à disposition - Le découpage pédagogique associé à l'atteinte progressive des objectifs pédagogiques est adapté en termes de durée, d'outils, de modalités et d'évaluation(s) à réaliser.
	C1.1.2 : Préparer une séquence de formation à partir d'un scénario pédagogique en tenant compte des prérogatives fixées afin de la rendre conforme aux besoins et aux attentes du public cible y compris pour les personnes en situation de handicap.	Le candidat sélectionne un support d'animation adapté pour une action de formation. Ce support d'animation est présenté à l'oral dans le cadre d'une Mise en Situation Professionnelle (MSP) d'une animation de formation.	<ul style="list-style-type: none"> - La séquence de formation est structurée/préparée à travers la réalisation d'un scénario pédagogique qui prend en compte les besoins du public-cible, y compris pour les PSH. - Les prérogatives fixées par le commanditaire ou le responsable hiérarchique sont prises en compte et intégrées dans le scénario pédagogiques.

	<p>C.1.1.3 : Actualiser les contenus de formation, exercices et évaluations formatives en fonction des dernières évolutions et des retours des apprenants afin de maintenir la pertinence et l'efficacité pédagogique des programmes de formation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les contenus de formation, exercices et évaluations sont actualisés à partir d'une veille effectuée et des retours directs/indirects des apprenants - Les nouveaux contenus sont transmis au commanditaire ou au supérieur hiérarchique pour la mise à jour des programmes de formation.
	<p>C1.1.4 : Préparer les ressources pédagogiques et matérielles nécessaires en adéquation avec le planning pédagogique et en tenant compte des besoins spécifiques des différents profils d'apprenants afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation et de favoriser l'acquisition des apprentissages.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources pédagogiques et matérielles nécessaires à l'action de formation sont identifiées et listées en lien avec le planning pédagogique - La séquence de formation est organisée en prenant en compte les différents profils d'apprenants présentés.
<p>A.1.2. Animation d'une séance de formation en présentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil, information et présentation du plan de séquence et du déroulement de la formation et des évaluations aux apprenants. - Sélection des outils et ajustement de l'animation en fonction des thématiques et des ressources disponibles (matérielles, financières.) en conformité avec la progression pédagogique. - Mise en œuvre d'une communication verbale et non verbale cohérente et fluide (ex : gestuelle, intonation, débit de parole et posture en accord avec ce qui est dit) 	<p>C1.2.1 : Assurer l'accueil des apprenants à partir de la présentation du programme et du déroulement de l'action de formation afin de communiquer efficacement l'objectif et la progression pédagogique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil des apprenants (ou le programme et le déroulement de l'action de formation) est réalisé par l'intermédiaire d'un support de présentation adapté détaillant les objectifs pédagogiques et la progression des apprentissages - La structure de l'intervention est cohérente au regard de la progression pédagogique (plan) et les temps d'évaluation sont précisés. - Les objectifs de la formation sont clairement explicités lors de l'accueil réalisé en début de séance.

<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de pédagogies actives, ludo-pédagogiques se basant sur l'approche par compétences et incluant des exercices d'application adaptés de situations de travail. (Jeux de rôles, mises en situation, résolution de problème, ...) - Mise en œuvre d'évaluations permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques en cohérence avec la progression pédagogique. - Réalisation de synthèses intermédiaires et d'évaluations formatives au cours des séances de formation. 	<p>C1.2.2 : Sélectionner des outils pédagogiques innovants en fonction des objectifs d'apprentissage et des contraintes matérielles en tenant compte de la diversité des profils des apprenants afin d'optimiser leur utilisation et leur impact sur l'acquisition des compétences et savoir être visés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les outils pédagogiques qui vont servir de supports à l'animation ont été sélectionnés à partir des objectifs des séquences. - Les outils ont été choisis en tenant compte des contraintes matérielles de l'espace de formation.
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des difficultés d'apprentissage à partir de l'analyse des résultats aux évaluations. 	<p>C1.2.3 : Animer une séance de formation en alternant les méthodes pédagogiques interactives et en adoptant une posture adaptée à l'introduction des outils sélectionnés en cohérence avec les objectifs afin de garantir la compréhension et l'acquisition des savoirs et des compétences transmis et en intégrant des feedbacks et des interactions régulières avec les apprenants.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens matériels et les ressources pédagogiques sont mobilisés de manière à favoriser l'acquisition des savoir-faire. - L'animation de la formation réalisée propose une alternance de méthodes pédagogiques interactives en fonction de la compréhension et de la régulation du groupe et reste en accord avec les objectifs pédagogiques. - La communication adoptée est efficace et confirmée par une gestuelle adéquate, une posture dynamique et une écoute active. - Les outils ont été utilisés en adoptant un rythme et une posture adaptée aux thématiques ciblées

	<p>C1.2.4. : Réaliser des évaluations formatives en adaptant leurs modalités et leurs difficultés à la progression pédagogique afin de mesurer le niveau d'acquisition des compétences des apprenants par rapport aux objectifs pédagogiques et d'ajuster les méthodes pédagogiques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les évaluations formatives sont réalisées en adaptant leurs modalités et leurs difficultés à la progression pédagogique. - Le choix du type d'évaluation et son positionnement dans le parcours de formation est adéquat. - La correction individuelle ou collective des évaluations est claire, précise et pertinente.
	<p>C1.2.5 : Conclure la séance de formation en récapitulant les points clés et en s'appuyant sur les synthèses intermédiaires et les évaluations réalisées afin de s'assurer de la compréhension et de la rétention des savoirs principaux et vérifier l'atteinte des objectifs visés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les points clés de l'action de formation sont récapitulés aux apprenants à l'oral et par écrit à partir des synthèses intermédiaires et des évaluations réalisées. - La vérification de la compréhension des savoirs principaux et de l'atteinte des objectifs est réalisée par une activité de synthèse avec les apprenants.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°2 : ANIMER UNE ACTION DE FORMATION A DISTANCE			
<p>A2.1. Transposition d'un parcours de formation du présentiel au distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de séances de formation à distance interactives en transposant des activités ludo-pédagogiques en ALPN (Activités Ludo-Pédagogiques Numériques). - Transposition d'une activité réalisée en présentiel à distance en sélectionnant des outils mis à disposition pour faciliter la participation des apprenants - Contrôle du fonctionnement des ressources matérielles liées à l'animation à distance - Transmission des invitations spécifiant la date et l'heure de l'action de formation ainsi que du lien de connexion aux apprenants, avec programmation de relances 	<p>C2.1.1 : Préparer des séances à distance à partir de l'adaptation et de la sélection de plusieurs activités à réaliser en tenant compte des objectifs pédagogiques afin de garantir une expérience d'apprentissage participative et dynamique.</p>	<p>L'évaluation de ce bloc est basée sur l'étude d'une situation observable reproduisant au plus près le contexte réel de travail du formateur animateur.</p> <p>Production attendue : entretien technique à l'oral</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à animer une séance de formation à distance en proposant des activités à réaliser en distanciel à des apprenants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités ont été ajustées aux modalités et aux contraintes du distanciel. - Les séances sont construites en proposant un déroulé pédagogique et un rythme favorisant la participation des apprenants à distance.
	<p>C2.1.2 : Contrôler les ressources matérielles de l'animation en distanciel en s'assurant de leur fonctionnement et en tenant compte des paramètres de l'environnement technique et numérique (réseau internet, webcam, ordinateurs, paramètres du son, ...) afin de préserver la qualité de réalisation de l'animation et des échanges avec les apprenants.</p>	<p>L'évaluation portera aussi sur les activités proposées aux apprenants grâce à l'utilisation d'une plateforme de collaboration et la mise en œuvre d'une évaluation avec ceux-ci.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources matérielles et leur bon fonctionnement sont contrôlés - Les paramètres techniques et numériques de l'animation permettent de réaliser l'animation en distanciel
	<p>C2.1.3 : Organiser les sessions de formation à distance en transmettant les invitations, les liens de connexion, et en assurant les relances afin de garantir la présence et l'assiduité des apprenants.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les sessions de formation à distance ont été organisées en transmettant les invitations et les liens de connexion et le test du niveau de maîtrise des outils-applications numériques. - Les relances ont été réalisées dans l'objectif de garantir la présence des apprenants et sécuriser leur assiduité.

<p>A2.2. Animation d'une séance de formation à distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (NTICE) identifiées pour la réalisation des séances de formation en distanciel. (Outils de visioconférence et plateforme de collaboration tels que Teams, Zoom, utilisation de tableau blanc interactifs...). - Instauration de règles communes de communication et de participation liées au distanciel. - Application de différentes méthodes pédagogiques adaptées aux supports utilisés et au distanciel. - Introduire de l'interaction à distance en exploitant les fonctionnalités des outils (ex : sondages, annotations, chat, partage d'écran, salle virtuelle, ...). - Utilisation des outils permettant une gestion du temps de réponse et une réalisation d'évaluations synchrones comme asynchrones à distance (ex : Quiz + Kahoot + Wooclap) afin de prévenir les éventuelles fraudes. - Prendre connaissance des modalités de suivi de la formation à distance afin de savoir quelles solutions apportées pour les personnes en situation de handicap. 	<p>C2.2.1 : Sensibiliser le groupe d'apprenants en instaurant des règles communes liées à la communication en distanciel afin de favoriser un environnement d'apprentissage participatif, collaboratif et bienveillant.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les règles communes d'échange propre au distanciel ont été présentées oralement et à l'écrit aux apprenants. - Les apprenants valident en retour la prise de connaissance de ces règles communes d'échange
	<p>C2.2.2 : Animer une séance de formation en distanciel en exploitant une variété de supports et d'outils en accord avec la méthode pédagogique et les objectifs de la séance en tenant compte des temps d'attention spécifique au distanciel afin de favoriser l'engagement et la participation des apprenants dans la formation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Différents supports et outils interactifs, synchrones et asynchrones sont utilisés en accord avec les objectifs de la séance. - Les temps d'attention spécifique au distanciel sont pris en compte et sont adaptés au rythme de la séance et aux publics cibles
	<p>C2.2.3 : Elaborer des évaluations adaptées à leurs réalisations en distanciel grâce à des outils pédagogiques afin de permettre aux apprenants de tester leurs connaissances et compétences y compris pour les personnes en situation de handicap.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Un outil permettant une gestion du temps de réponse est utilisé (Quiz, Kahoot, Wooclap,...) - Une évaluation diagnostique ou formative adaptée à une réalisation à distance est effectuée et prend en compte les personnes en situation de handicap

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°3 : ACCOMPAGNER LES APPRENANTS ET ADAPTER LEUR PARCOURS DE FORMATION			
A3.1. Mise en place du suivi individualisé des apprenants <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du suivi administratif de la section d'apprenants (réunion, conseils de classes, examens...) - Gestion des différents dossiers et du suivi administratif des stagiaires (tenir à jour la feuille de présence et le journal pédagogique) - Accompagnement des apprenants dans une démarche VAE à la description de leurs activités et à leur retranscription dans leur dossier professionnel - Appréhension des répercussions du handicap et des aménagements préconisés (ex : demande d'aménagement des examens, mise à disposition de boîte à outil, de ressources pédagogiques...) auprès du réseau interne (réfèrent handicap, afin de renforcer le suivi des apprenants sujets à des troubles cognitifs (DYS). - Adaptation de la disposition de la salle et des ressources matérielles pédagogiques notamment aux personnes en situation de handicap (dyspraxie, dysphasie, dyslexie, troubles de l'acquisition, ...). - Aménagements des épreuves d'évaluation aux personnes en situation de handicap faisant suite à l'évaluation des besoins de compensation (tiers temps, aide technique, ...) - Intégration d'approches personnalisées et d'outils d'accompagnement pour soutenir les apprenants en situation de handicap social et éviter les ruptures de contrat et les abandons. - Soutien de la démarche de recherche d'un stage - Réalisation des visites en entreprise et communication avec le tuteur et renseignement des outils de suivi (livret de liaison...). 	C3.1.1 : Effectuer le suivi pédagogique et administratif des apprenants (réunions, conseils de classes, sessions d'examens...) en prenant en compte leurs besoins spécifiques et leurs voies d'accès (VAE, alternance, ...) afin d'améliorer l'accompagnement individuel et de l'adapter aux difficultés d'apprentissage.	L'évaluation de ce bloc est basée sur l'étude d'une situation observable reproduisant au plus près le contexte réel de travail du formateur animateur. Production attendue : entretien technique à l'oral : 1 ^{ère} étape : le candidat effectue l'étude d'une situation professionnelle liée à l'accompagnement des apprenants dans leurs parcours de formation (suivi individualisé des apprenants, animation de groupe et prévention des conflits, mise en œuvre d'évaluation et de correction, déroulement des sessions de validation, etc..), le candidat présentera à l'oral des solutions et des axes d'amélioration. 2 ^{ème} étape : le jury interroge le candidat sur la manière d'assurer le suivi pédagogique régulier des apprenants, d'évaluer leurs acquis, de prévenir et résoudre des conflits et d'adapter leurs animations et leurs évaluations aux différents profils rencontrés (dys, personnes en situation de handicap).	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins spécifiques des apprenants sont bien identifiés et un suivi pédagogique adapté est proposé. - Le suivi administratif de la formation est effectué en planifiant les réunions, conseils de classes et périodes d'examens - Ce suivi est communiqué par écrit aux parties prenantes
	C3.1.2 : Ajuster les supports pédagogiques et les ressources matérielles de l'action de formation en tenant compte des profils des apprenants et des personnes en situation de handicap afin de faciliter l'assimilation des savoirs ciblés.		<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de l'espace de formation est adapté aux apprentissages notamment pour les personnes en situation de handicap incluant : les équipements mobiliers de la salle de formation, les moyens informatiques et didactiques etc... - Les supports pédagogiques sont ajustés en tenant compte des différents profils des apprenants (dont les personnes en situation de handicap)
	C3.1.3 : Réaliser le suivi régulier des apprenants en stage et la traçabilité de l'acquisition des compétences afin de s'assurer de la concordance entre les activités réalisées en entreprise et les compétences abordées en centre de formation.		<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi régulier des apprenants en entreprise est réalisé par le biais de visites ou de visios avec les parties prenantes - Les informations clés de la traçabilité des niveaux d'acquisition des compétences est renseignée en entreprise et en centre de formation.

<p>A3.2 Gestion de groupe et prévention des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation d'un scénario pédagogique afin de créer une dynamique de groupe (coopération, compétition.) - Adaptation et ajustement des activités et thématiques proposées en fonction des imprévus rencontrés (matériels, techniques, humains, ...). - Analyse des situations et des comportements conflictuels et prévention des discriminations (handicap, nationalité, religion, apparence physique, ...) et recours possibles. - Gestion du groupe dans la prévention et la résolution des conflits (harcèlement) et ajustement de l'attitude et des méthodes (Méthode participative, évaluation positive...). - Rétablissement ou promotion d'un climat d'entraide et de confiance (la médiation, l'écoute active...). 	<p>C3.2.1. : Adapter le scénario pédagogique ainsi que les méthodes et techniques utilisées selon les difficultés, les facilités et les imprévus rencontrés afin de maintenir la motivation et l'attention du groupe d'apprenants.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La progression pédagogique est mise en œuvre en fonction de méthodes et de techniques pédagogiques adaptées à la séquence de formation - Les difficultés ou facilités des apprenants sont traitées progressivement et efficacement
<p>A3.3. Evaluation et amélioration continue de l'action de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une auto-évaluation et d'un bilan collectif avec la promotion. - Administration des questionnaires de satisfaction et en exploitation des résultats - Amélioration de la formation et de ses supports en tenant compte des feedback et idées des apprenants. 	<p>C3.2.2 : Gérer les conflits entre les apprenants en utilisant des méthodes de prévention et de résolution des conflits afin de créer une dynamique de groupe favorisant l'accrochage à la formation.</p> <p>C3.3.1 : Collecter les informations relatives à la performance de la formation à partir des résultats aux examens et les retours des apprenants (questionnaire de satisfaction ; feedbacks directs) afin d'identifier les point forts et axes d'amélioration et mettre en place avec le donneur d'ordre (responsable hiérarchique, commanditaire...) les actions concrètes pour faire évoluer la formation et améliorer le taux de réussite.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de prévention et de résolution des conflits sont identifiées et sont mises en pratique avec les apprenants - La dynamique de groupe est assurée en alternant les méthodes utilisées - Les informations liées à la performance de la formation sont collectées et sont triées pour une capitalisation synthétique des points forts et des axes d'amélioration - Les points forts identifiés sont traités et résumés par écrit avec son responsable hiérarchique ou son commanditaire

<ul style="list-style-type: none"> - Renseignement des difficultés rencontrées liées aux déroulements et aux résultats des examens aux services pédagogique et administratif. (Réunion de coordination) - Partage des difficultés et des réussites récurrentes des apprenants avec les autres formateurs. - Mise en œuvre de solutions pédagogiques adaptées aux difficultés identifiées (ex : exercices complémentaires ou apports de connaissances supplémentaires). 	<p>C.3.3.2 : Adapter le suivi de la formation en fonction des difficultés et des contraintes rencontrées et des retours obtenus afin d'améliorer l'expérience des apprenants, de prévenir les décrochages et renforcer l'efficacité pédagogique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Des actions correctives mises en œuvre sous forme de solutions pédagogiques sont envisagées et listées avec le responsable hiérarchique ou le commanditaire à partir des axes d'amélioration identifiés en amont - Un retour d'expérience formalisé à l'écrit et/ou à l'oral est prévu avec le responsable hiérarchique ou le commanditaire concernant les actions correctives engagées
---	---	--	--